

Procès-verbal

de la quatrième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 9 décembre 2024

Présents :		Absents :	
Catherine Boire	Parent	Éric Delbaere	Parent
Annie-Claude Dépelteau	Parent		
Louise Lapierre	Parent		
Benoit Martineau	Parent		
Julie Milliard	Parent		
Kathy Poulin	Parent		
Sarah Rodrigue	Parent		
Stéphanie Carrier	Enseignante		
Sabrina Duranleau	Enseignante		
Anne Gaudreau	Enseignante		
Maxime Langlois	Enseignant		
Caroline Leclerc	Enseignante		
Vicky Perron	Enseignante		
Guylaine Corriveau	Personnel de soutien		
Patrice Roy	Personnel professionnel		
Alice Renaud	Élève		
Marie Vallières	Élève		
Sophie Camille	Communauté		
Yves Provencher	Communauté		
Hélène Deslandes	Directrice		
Eliane Ouellet	Secrétaire		
Benoît Champagne	Public		

1. Ouverture de la réunion

Mme Catherine Boire ouvre la séance à 18 h 30 et constate le quorum.

Procès-verbal

de la quatrième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 9 décembre 2024

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Catherine Boire présente l'ordre du jour. Elle souligne que le point 9 — Budget révisé 2024-2025 — Adoption, est remplacé par Budget révisé 2024-2025 — Informations.

Il est proposé par Mme Louise Lapierre, appuyé par Mme Anne Gaudreau, et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 4 novembre 2024

Madame Catherine Boire mentionne que des coquilles ont été corrigées depuis l'envoi initial du procès-verbal.

Il est proposé par M. Maxime Langlois, appuyé par Mme Guylaine Corriveau, et résolu :

QUE le procès-verbal du 4 novembre 2024 soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Suivi au procès-verbal du 4 novembre 2024

4.0 Lettre informatique

Mme Hélène Deslandes nous informe que la lettre a été envoyée et bien reçue par les différents destinataires, soit la directrice des services éducatifs, le directeur des services informatiques et la présidente du comité de parents. Nous sommes maintenant en attente d'une réponse du centre de services.

Mme Catherine Boire nous informe que la présidente du comité de parents nous a proposé d'en faire un point de discussion à l'ordre du jour de la prochaine rencontre du comité, qui se tiendra le 29 janvier. Le comité de parents pourrait, à la suite de cette discussion, émettre un avis au centre de services.

Procès-verbal

de la quatrième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 9 décembre 2024

4.1 Suivi des questions du public

Mme Hélène Deslandes nous indique qu'elle a évalué la possibilité d'installer des caméras de sécurité de type « caméra de chasse » dans les bois, mais, que pour des raisons budgétaires et techniques (pas d'accès au wifi, risque de vol), cette idée ne sera pas retenue pour le moment. Toutefois, elle confirme que la surveillance a été augmentée dans ce secteur. Les policiers y sont également plus présents. Nous avons aussi la présence de Zone Libre Memphrémagog pour la prévention des dépendances. La présence devrait augmenter davantage avec l'arrivée de l'intervenante en toxicomanie, qui fera des rondes dans le secteur.

M. Maxime Langlois demande où en sont les discussions sur l'équité et le rééquilibrage du financement par le centre de services pour la surveillance. Mme Hélène Deslandes répond que des discussions sont en cours. Le suivi est donc reporté à la réunion du conseil de janvier, lorsque le budget 2024-2025 sera déposé.

5. Adoption du procès-verbal de la réunion du 11 novembre 2024

Madame Catherine Boire demande aux membres du conseil s'ils ont des modifications à proposer.

Il est proposé par Mme Louise Lapierre, appuyé par Mme Kathy Poulin, et résolu :

QUE le procès-verbal du 11 novembre 2024 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Suivi au procès-verbal du 11 novembre 2024

6.0 Vulnérabilités identifiées par le milieu — Adoption

Mme Hélène Deslandes nous présente la version **travaillée** du point « Vulnérabilités identifiées par le milieu » du projet éducatif, qui a été travaillé avec le comité élargi.

Une reformulation est proposée :

Proportion d'élèves en dehors de la zone de vulnérabilité (résultats supérieurs à 70 %)

doit être modifié pour :

Proportion d'élèves dans la zone de vulnérabilité (résultats inférieurs à 70 %)

Procès-verbal

de la quatrième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 9 décembre 2024

7. Modification à l'objectif 1.1.1. — Adoption

Mme Hélène Deslandes souligne un changement de formulation au texte **de** l'objectif 1.1.1.

Diminuer la proportion d'élèves suivant un parcours régulier, par cohorte, accusant un retard dans une ou plusieurs compétences (parmi celles-ci : lire, écrire, raisonner et résoudre).*

sera remplacé par :

Diminuer le taux d'échec des élèves suivant un parcours régulier, par cohorte, dans une ou plusieurs compétences, lire, écrire, raisonner et résoudre.*

Il est proposé par Mme Guylaine Corriveau, appuyé par Mme Sarah Rodrigue, et résolu :

QUE le texte des vulnérabilités identifiées par le milieu soit adopté tel que modifié et que les modifications à l'objectif 1.1.1. soient adoptées telles que déposées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Questions du public

Aucune question du public.

9. Projet éducatif — partie 2 (situation actuelle et cibles) — Adoption

Mme Hélène Deslandes présente la situation actuelle et les cibles. Elle explique que les cibles seront déterminées avec la mise en œuvre du plan d'action du projet éducatif, et qu'elles devront être révisées annuellement. Elle explique également que la situation de départ a été établie pour tous les indicateurs, à l'exception de ceux qui n'en avaient pas et qui doivent être construits.

Un tableau de bord est en construction pour le suivi du projet éducatif.

Quelques modifications sont proposées :

9.0 À l'annexe 1 :

Enlever le total

9.1 À l'annexe 4 :

Le conseil demande qu'il soit précisé qu'il s'agit de périodes et non de journées sur le tableau d'absentéismes

Procès-verbal

de la quatrième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 9 décembre 2024

9.2 À l'annexe 5 :

Ajouter un tableau avec les données du RSEQ et ajouter des précisions sur l'aide aux devoirs. À ce sujet, les enseignants soulèvent que les présences ne sont plus prises pendant les périodes d'aide aux devoirs. Il faut donc s'assurer de rétablir la prise de présence afin de pouvoir faire un suivi.

9.3 Annexe 6 :

Nombre de rencontres aux deux semaines ou par semaine par secteur doivent être modifiées

9.4 Au point 3.2.1 :

Dans la situation actuelle, le nombre de rencontres d'équipes collaboratives actives dans l'école doit être vérifié et ajusté, car il y en a présentement plus qu'une seule. Entre autres, il faut ajouter les classes COM.

9.5 Annexe 2 :

Ajout d'une légende ou d'un explicatif à l'annexe 2 pour faciliter la compréhension par les parents, puisque les annexes seront publiques.

Il est proposé par Mme Julie Milliard, appuyé par Mme Sabrina Duranleau Carrier, et résolu :

QUE la partie 2 du projet éducatif soit adoptée telle que modifiée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Mme Annie-Claude Dépelteau félicite la direction et l'équipe du projet éducatif pour le travail accompli. Elle souligne que nous avons maintenant en main un document qui aidera la mise en action sur des enjeux bien ciblés pour atteindre des résultats.

Mme Vicky Perron suggère, pour le plan d'action, de mieux identifier les différentes raisons d'absentéisme et d'en faire un suivi.

Procès-verbal

de la quatrième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 9 décembre 2024

10. Budget révisé 2024-2025 — Adoption

Mme Hélène Deslandes explique brièvement le budget révisé, mais demande que la présentation complète et l'adoption du budget soient reportées à la rencontre de janvier. Elle explique que le travail sur le budget est bien entamé et qu'elle anticipe un déficit important, mais qu'elle manque de données pour le finaliser. Elle rappelle qu'elle est en discussion avec le centre de services, entre autres, sur l'équité dans le financement de la surveillance. Des discussions avec le centre sur d'autres dossiers sont aussi en cours. Elle explique que le centre de services a déjà donné son autorisation pour que le budget soit adopté en janvier.

Mme Hélène Deslandes suggère que la rencontre du 13 janvier soit reportée au 20 janvier afin de pouvoir travailler avec le directeur des ressources financières du centre de services et d'avoir le temps de faire une meilleure analyse et présentation. Un point pour le changement au calendrier des rencontres a été prévu à la fin de l'ordre du jour, afin d'approuver le report.

11. Dépôt de la grille-matières et organisation scolaire 2025-2026

Mme Hélène Deslandes présente au conseil la grille-matières 2025-2026, modifiée à la suite de la consultation menée auprès des enseignants.

Elle informe le conseil que 88 % des enseignants ont voté pour l'adoption de la grille telle que proposée.

Elle souligne les points suivants :

- Ajout d'une période dédiée en anglais pour le secondaire 2 régulier. Cette proposition découle d'un taux d'échec important en anglais secondaire 2 et de la possibilité que la réussite des trois matières de base soit éventuellement nécessaire pour passer en secondaire 3.
- En secondaire 5, pour ceux qui ne font pas le profil scientifique, le cours de monde contemporain sera dorénavant sur 4 périodes, incluant un module environnement, en plus des deux périodes d'éducation financière. Les deux périodes supplémentaires remplacent le cours de développement personnel, qui ne sera plus offert.

Procès-verbal

de la quatrième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 9 décembre 2024

- À des fins d'équité au sein des étudiants de secondaire 4 et 5 inscrits dans le profil sciences, la période de concentration qui était une période dédiée aux sciences a été régularisée pour être officiellement une période de sciences. Une période de concentration a donc été officiellement retranchée pour ces élèves. Tous les élèves inscrits en sciences auront donc le même nombre d'heures d'enseignement de sciences, et une période de concentration de moins que les élèves du profil non scientifique.

Sarah Rodrigue souligne l'importance que les choix soient bien expliqués aux parents et élèves lors de l'inscription, afin qu'ils puissent faire des choix éclairés. Entre autres, il est important de souligner qu'ils auront une période de concentration de moins dans le profil scientifique.

Mme Hélène Deslandes poursuit la présentation de la grille-matières et soulève les points suivants :

- Le choix d'art sera maintenant forcé pour pouvoir être greffé sur la concentration artistique, permettant une période supplémentaire de concentration. De la même manière, le cours d'éducation physique sera relié à la concentration pour les concentrations sportives.
- Le cours à option du secondaire 5 demeurera Histoire du 20e siècle.
- Organisation spécifique à venir pour le Hockey Carnicas, en raison d'un conflit de disponibilité de glace avec le hockey fédéré pour la P4.
- P15 : ajout d'un cours d'autonomie au lieu d'un cours de mise à niveau + art dramatique pour travailler la capacité de s'exprimer
- FMS : grille 9 jours
- FPT : grille 9 jours, statu quo, sauf pour le temps non réparti : 4 heures dans un cours d'éducation à la santé + cours d'actualité
- COM : statu quo
- CONCO : statu quo
- Relance : statu quo
- DIM : report de l'approbation en janvier

Procès-verbal

de la quatrième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 9 décembre 2024

Mme Caroline Leclerc demande à consulter le dépliant d'information du passage primaire secondaire (avec la présentation des différentes concentrations) avant les portes ouvertes. Le dépliant sera envoyé par courriel aux membres du conseil avant la prochaine rencontre, en parallèle à l'envoi aux chefs de concentration.

Mme Caroline Leclerc rappelle que plusieurs membres du personnel s'offrent à tester le module d'inscription avant l'ouverture officielle des inscriptions, afin de s'assurer qu'il n'y a pas de problèmes avec le système et la logique du choix de cours. Elle mentionne également que les enseignants souhaitent le retour des tournées en classe par les conseillers en orientation avant les choix de cours, plutôt que ces tournées soient faites par les membres de la direction.

Il est proposé par Mme Louise Lapierre, appuyé par Mme Stéphanie Carrier, et résolu :

QUE la grille-matières 2025-2026 soit approuvée telle que proposée, à l'exception de la grille de la classe DIM, qui sera déposée pour approbation en janvier.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

12. Code de vie

12.0 Code vestimentaire demi-uniforme

Mme Hélène Deslandes présente au conseil le projet d'imposer un demi-uniforme dans le code de vie 2025-2026. Le dossier est mené par Mme Isabelle L'Heureux, directrice adjointe, en collaboration avec le comité d'encadrement, qui est à l'origine de l'initiative.

La proposition est de rendre obligatoire un haut aux couleurs de l'école, soit noir avec le logo de l'école ou de la concentration. Le support serait toutefois flexible (t-shirt, polo, hoodie, etc.). Le chandail avec les concentrations est déjà très populaire auprès des élèves, alors l'idée serait d'étendre à l'ensemble de la population.

Mme Hélène Deslandes explique que l'idée a été discutée au conseil d'école. La proposition était d'aller sonder les parents, les membres du personnel et les élèves. Le conseil d'école était d'accord avec l'idée d'aller sonder, mais ont demandé d'évaluer le coût demandé aux parents et s'il y aurait de l'aide financière pour les familles vulnérables.

Mme Caroline Leclerc fait part des réflexions du comité engagé sur le demi-uniforme. Si l'école va de l'avant avec le projet, il sera important de mettre en place des mécanismes pour la réutilisation maximale des chandails (boutique de chandails usagés, par exemple).

Mme Sarah Rodrigue demande s'il est pertinent de sonder les élèves. S'ils sont sondés, est-ce que leur opinion sera réellement prise en compte ?

Procès-verbal

de la quatrième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 9 décembre 2024

Le conseil demande qu'un sondage soit fait uniquement auprès des membres du personnel sur le demi-uniforme, et explique que le sondage devrait être présenté avec une mise en contexte expliquant la démarche et le raisonnement du comité d'encadrement sur ce changement au code de vie. Selon les résultats, le conseil sera ensuite responsable de statuer sur la question.

Les parents mentionnent que, si l'école va de l'avant avec le demi-uniforme sans sonder les parents au préalable, les communications lors de l'annonce du changement devront être exemplaires.

Le sondage auprès des membres du personnel sera fait au retour des fêtes et les résultats du sondage seront présentés au conseil le 20 janvier.

13. Approbation

13.0 Sorties éducatives

Mme Hélène Deslandes présente les activités et sorties éducatives qui doivent être approuvées par le conseil d'établissement. Le fichier est disponible sur le Teams du conseil pour consultation.

Mme Catherine Boire demande si des négociations avec le Mont Orford ont été faites pour uniformiser le prix des billets afin que l'ensemble des groupes bénéficient du même tarif, et si un mécanisme a été mis en place pour que les billets de ski ne soient pas facturés pour les élèves qui ont un abonnement de saison, comme demandé. Mme Hélène Deslandes répond que ce suivi n'a pas été fait. Mme Catherine Boire explique que cette demande date de plusieurs années et qu'il est inacceptable que ça n'ait pas encore été fait, puisque ça implique d'importants frais chargés aux parents de façon inutile.

Mme Hélène Deslandes mentionne qu'elle en avait déjà avec M. Patrick Bilodeau, responsable de Santé Globale, et qu'il semblait que ce serait trop compliqué à mettre en place. Mme Annie-Claude Dépelteau rappelle que des frais de coordination sont chargés dans les frais de concentration de Santé globale et que de mettre un mécanisme en place est un travail de coordination.

Il est proposé par Mme Vicky Perron, appuyé par M. Maxime Langlois, et résolu :

QUE les sorties éducatives soient approuvées. Pour le Mont Orford, le conseil demande toutefois un suivi pour la prochaine réunion, sur la question de l'uniformisation des tarifs et du crédit pour les frais chargés aux parents pour les élèves ayant un abonnement de saison.

APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal

de la quatrième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 9 décembre 2024

13.1 Campagne de financement et dons divers

Mme Hélène Deslandes présente les résultats de levées de fonds précédentes :

- **Michel GrandMaison du 23 et 24 novembre**
Tournois de basket, profit entre 4000 \$ et 5000 \$ à redistribuer aux équipes

- **Patrick Cantin du 23 au 26 novembre**
 - a. **Vente de billets**
Spectacle groupes scolaires 11 300,00 \$
Grand public 7500,00 \$

 - b. **Dons :**
Marathon Magog 250 \$
Familles 750 \$

Procès-verbal

de la quatrième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 9 décembre 2024

Mme Hélène Deslandes présente les campagnes de financement et dons qui doivent être approuvés par le conseil d'établissement.

Activités de financement :

- **Jean-Charles Côté**
Concert de Noël - 12 décembre- — 5,00 \$ par billet
- **Mélanie Benoit**
Vente de popcorn - Halloween, Noël et Pâques — Activités CP
- **Sylvain Lebrun**
Panier de Noël — novembre et décembre — Vente de billets IGA/Métro

Dons :

- **Magog 455,00 \$**
- **Club Optimiste 500,00 \$**
- **Caisse populaire Desjardins : 500,00 \$**
- **M. Remy 1000,00 \$ Fondation et 7000,00 \$ aux paniers de Noël**

Il est proposé par Mme Vicky Perron, appuyé par Mme Guylaine Corriveau, et résolu :

QUE les activités de financement soient approuvées et que les dons financiers soient acceptés tels que présentés.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal

de la quatrième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 9 décembre 2024

14. Représentants des élèves

Le point des élèves est devancé. Milles Marie Vallières et Alice Renaud présentent les activités en cours, entre autres :

- Rédaction du mot des élèves pour l'album des finissants, en cours
- Photos de finissants ont été remises
- Comité du bal mis sur pied et en action
- Hoodies des finissants ont été distribués, très populaires, les jeunes les portent beaucoup
- Le Cannethon est en retard sur les autres années : très peu de denrées alimentaires ont été amassées jusqu'à maintenant.
- Présentation des nombreuses activités de Noël.
- Les activités parascolaires se terminent, démarchage en cours pour la prochaine programmation.
- Présentation du conseil étudiant aux élèves de 6e année
- Bal en blanc
- Camping pour les 5e secondaire

Les représentantes des élèves ainsi que Mme Sarah Rodrigue quittent la rencontre à 21 h.

Procès-verbal

de la quatrième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 9 décembre 2024

15. Prolongation

Mme Catherine Boire demande la prolongation de la réunion du conseil de 30 minutes, afin de pouvoir compléter l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Louise Lapierre, appuyé par M. Maxime Langlois, et résolu :

QUE la demande de prolongation soit approuvée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

16. Fonds Initiatives — présentation des demandes et approbation

Mme Louise Lapierre Deslandes présente des demandes pour le fonds d'initiatives qui doivent être approuvées par le conseil d'établissement. Le fichier est disponible sur les Teams du conseil pour consultation.

- Spectacle La Ruche en scène
- Vente de bonbons de la Saint-Valentin, au profit de la classe CC et de la Villa Pierrot
- Stage de solidarité internationale au Pérou

Le comité d'évaluation des demandes recommande le financement des 2 premières demandes, mais pas celui pour le voyage au Pérou, puisque des mécanismes de financement existent déjà pour ce type de projet et qu'il n'implique que quelques élèves.

Les réponses aux demandes seront envoyées par la secrétaire d'école.

Il est proposé par Mme Kathy Poulin, appuyé par M. Stéphanie Carrier, et résolu :

QUE les sommes suivantes soient accordées à partir du Fonds initiatives :

- 500 \$ pour la vente de bonbons de la Saint-Valentin
- 1000 \$ pour le spectacle La Ruche en scène

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal

de la quatrième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 9 décembre 2024

17. Lab22/Transition écologique — Informations

Mme Caroline Leclerc informe sur les projets à venir et en cours, entre autres :

- Le choix de bouteilles réutilisables et couleurs a été fait.
- Le CEPOP a accueilli favorablement la demande de réduire le nombre de bouteilles à usage unique. Ils font présentement une étude pour évaluer comment substituer pour des fontaines tout en gardant une marge de profit. Il y aurait moins de choix de boissons, les meilleurs vendeurs seraient retenus.
- Réaménagement à venir pour le tri des déchets à la cafétéria + sensibilisation par les élèves
- Cueillette de vêtements en cours pour une activité d'échange de vêtements
- Réflexion en cours pour la réouverture de l'Abeillerie, souhaitée par les élèves
- Actions compensatoires à prévoir si on va de l'avant avec le demi-uniforme
- Sondage en janvier pour le nom de la zone extérieure

Procès-verbal

de la quatrième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 9 décembre 2024

18. Représentants des membres du personnel

Mme Vicky Perron nous parle du succès du spectacle d'épouvante organisé par les concentrations art dramatique et musique. Elle informe le conseil sur le spectacle de conte de Noël, qui sera présenté à des classes préscolaires et de maternelle, ainsi qu'aux parents des élèves.

Mme Anne Gaudreau nous informe du succès de la reprise du marché de Noël des classes spécialisées.

Mme Caroline Leclerc partage son coup de cœur pour le marché de Noël. Elle parle également du retour de la nuit blanche de la concentration basketball. 128 élèves y ont participé. Elle souligne le bon coup des contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) qui, grâce à l'arrivée dans notre école d'Isabelle Blais, conseillère en information scolaire et professionnelle, ont commencé à être déployés à l'école. Ces contenus sont très pertinents, autant pour les élèves que pour les enseignants et les professionnels. Elle donne l'exemple des contenus qui ont été abordés pendant les cours de sciences.

M. Patrice Roy mentionne les formations Blues pour les professionnels (sur l'anxiété) et le succès du passage de Charles Pagé, alpiniste qui a grimpé l'Everest, auprès des élèves. Plus de 400 élèves sont restés tout au long des 45 minutes de sa présentation. Il nous informe de l'acquisition d'une flotte de 18 skis-raquettes avec peaux de phoque et des activités qui pourront être offertes aux classes d'adaptation et en parascolaire grâce à cette acquisition. Retour du défi des recrues de la formation professionnelle pour les secondaires 2. Nous avons gagné un prix de la fondation Desjardins pour le projet INA (Intervention par la nature et l'aventure) qui va servir à amener des élèves dans un voyage sommatif en camping au mont Ham et pêche à la mouche pour les classes COM.

19. Représentants parents

19.0 Consultation — calendrier scolaire

Mme Louise Lapierre relate les discussions du comité de parents sur le calendrier scolaire. Il est proposé par le comité d'établir le calendrier pour les 3 prochaines années. Elle aimerait avoir l'opinion des parents pour une semaine de relâche supplémentaire, en novembre. Elle demande également si **l'on voit** un avantage à une grille de 10 jours au secondaire.

Mme Lapierre fera un suivi par courriel auprès des membres parents du conseil avec des questions plus détaillées, afin d'obtenir leur opinion sur le calendrier.

Procès-verbal

de la quatrième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 9 décembre 2024

19.1 Varia

Mme Annie-Claude Dépelteau demande si la patinoire extérieure sera ouverte cet hiver. Mme Hélène répond que son ouverture n'est pas prévue puisque la construction de l'aréna devait être entamée.

20. Représentants communauté

Mme Sophie Camille informe le conseil que le projet de prévention des dépendances revient avec l'entrée en poste d'une nouvelle ressource en janvier. Des ateliers seront offerts du secondaire 1 à 5.

M. Yves Provencher informe le conseil du retour des Couloirs de la violence amoureuse l'an prochain, du 21 novembre au 12 décembre 2025. Il mentionne également la publication de la politique de développement social de la MRC pour les 10 prochaines années, élaborée en concertation avec plusieurs organismes, ainsi que du plan d'action sur cinq ans. Les documents peuvent être téléchargés pour consultation sur le site de la MRC. Il note qu'un des champs d'action de la politique est de favoriser la persévérance scolaire.

21. Points de la direction

Mme Hélène Deslandes explique que le déploiement du projet éducatif a déjà débuté, avec une formation sur l'enseignement explicite du vocabulaire aux enseignants, et des rencontres avec les responsables de concentration.

La journée pédagogique du 6 janvier sera dédiée à une discussion de toute l'équipe école sur les différents enjeux (entre autres : communication interne et externe, concentrations à titre de levier, sorties scolaires, périodes dédiées et dirigées, mixité et inclusion).

22. Correspondance

Mme Catherine Boire mentionne que la seule correspondance reçue est la réponse de la présidente du comité de parents accusant réception de la lettre au sujet de l'informatique (tel que discuté au point 4.1).

Procès-verbal

de la quatrième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 9 décembre 2024

23. Date de la prochaine rencontre

Séance ordinaire — lundi 20 janvier 2025, 18 h 30, au salon du personnel

23.0 Report du conseil d'établissement en janvier — 20 janvier — Adoption

Il est proposé par Mme Vicky Perron, appuyé par Mme Louise Lapierre, et résolu :

QUE le calendrier des rencontres soit modifié et que la rencontre prévue le 13 janvier soit déplacée au 20 janvier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

24. Levée de la réunion

Il est proposé par Mme Vicky Perron, appuyé par Mme Guylaine Corriveau, et résolu :

QUE la réunion soit levée à 20 h 55.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Signature de la présidente

Signature de la directrice

Secrétaire : Eliane Ouellet